

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [11]

Artikel: Vaud

Autor: Chapuis, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à l'autre D'un canton à l'autre

Jura

Campagne pour les élections

Le 30 novembre 1980, les autorités communales seront renouvelées dans l'ensemble du canton du Jura. Le Bureau de la condition féminine, sa commission et les femmes parlementaires ont lancé un appel en faveur de l'élection des femmes. Une campagne est menée par le Bureau de la condition féminine : conférences, soirées débats, informations. Le BCF s'est engagé dans une action de grande envergure — une « première » dans le Jura ! — et essentiellement féministe, sans prise de position partisane. Des conseillères nationales de divers partis ont été invitées à s'exprimer en des lieux différents.

L'appel, rendu public par la presse, a été adressé aux partis. Il dit ceci. « Le 30 novembre prochain, les élections des autorités communales se dérouleront simultanément sur l'ensemble du territoire de la République et Canton du Jura.

» Actuellement, alors que l'électorat jurassien se compose de 52 % de femmes, les exécutifs communaux comptent moins de 9 % de femmes et 41 communes, sur 82, n'ont aucune femme dans leur conseil.

» Les exigences d'une véritable démocratie postulent le redressement de ce déséquilibre. On ne saurait améliorer la condition féminine et éliminer les discriminations dont la femme peut faire l'objet sans une participation active des femmes à la vie politique.

» Les femmes ont une conception éclairée des problèmes liés non seulement à l'école ou aux œuvres sociales, mais aussi à l'urbanisme, au logement, à l'aménagement du territoire, aux finances, etc.

» Nous en appelons aux femmes et leur demandons : de participer activement à la vie politique, d'accepter d'être candidates à des fonctions communales, de faire valoir les préoccupations et les aspirations des femmes, de faire preuve de solidarité féminine.

» Nous en appelons aux partis politiques et leur demandons : de concrétiser leur volonté de promouvoir l'engagement des femmes dans la vie politique, de présenter un nombre équitable de femmes sur leurs listes électorales, de soutenir activement leurs candidates en leur donnant un rôle prépondérant durant la campagne, d'adapter leurs structures en y intégrant des femmes, d'établir des objectifs visant une réelle promotion des femmes, de réaliser leur programme notamment en ce qui concerne les besoins des femmes.

» Nous en appelons enfin à tous les citoyens et citoyennes et les invitons : à participer nombreux au scrutin, à faire confiance aux femmes qui acceptent d'assumer des fonctions publiques, à voter pour elles. »

Ecole ménagère en question

A Porrentruy, plusieurs étudiantes du Lycée cantonal refusent de fréquenter le cours ménager obligatoire selon la loi. (Cette loi, a été reprise de l'ancien régime bernois, comme beaucoup d'autres, momentanément, en attendant qu'une législation nouvelle soit élaborée.)

Les jeunes lycéennes veulent lancer une pétition. Elles ont fait part de leurs doléances au Bureau de la condition féminine. Elles consultent des juristes afin d'aboutir dans leur action.

ams

Vaud

Ecoles vaudoises : nouvelles inégalités

La nouvelle grille des programmes des classes terminales de l'école primaire prévoit :

- pour les garçons : 3 heures de géométrie et 2 heures de travaux manuels sur bois et sur fer ;
- pour les filles : 2 heures de travaux à l'aiguille et 3 heures d'économie familiale.

On imagine la stupeur de l'ADF, groupe de Lausanne, qui a dénoncé cette inégalité dans un communiqué de presse, stupeur d'autant plus grande que le Conseil d'Etat avait, au printemps 1979, déclaré dans un rapport que « l'on ne constate plus aucune discrimination de droit basée sur le sexe dans les programmes, ni de l'enseignement primaire, ni de l'enseignement secondaire ».

Anne-Catherine Ménétreay démissionne

« ...le POP n'est plus engagé ni représenté par Anne-Catherine Ménétreay, celle-ci ayant décidé récemment d'en démissionner en raison de divergences d'ordre politique. » C'est ainsi que la « Voix ouvrière » annonçait la démission de la députée de choc du POP.

Il fallait faire preuve d'une belle indépendance d'esprit pour mettre fin à ce qui semble avoir été une longue période de divergences entre les têtes du POP vaudois et sa meilleure députée. Ce départ n'est d'ailleurs pas le seul, puisque le parti a enregistré une demi-douzaine d'autres démissions.

Anne-Catherine Ménétreay reproche au POP, qui en 1968 avait condamné le coup de Prague, de ne pas s'être distancé de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, ni aux atteintes aux droits de l'homme dans certains pays de l'Est. Le POP, par ailleurs, lui semble figé dans une image vieillie de « la classe ouvrière à défendre ». Cette sclérose (selon « La Tribune-Le Matin ») l'empêche de « prendre en compte dans les faits les aspirations plus larges, moins schématiques que sont le débat nucléaire, la libération des femmes, l'autogestion économique et politique, la prise en charge par les gens eux-mêmes de leur propre vie ».

Mme Ménétreay prenait sa tâche de parlementaire très à cœur ; elle déposait motions et interpellations avec une énergie infatigable. Son éloquence et son autorité vont incontestablement manquer au POP et son absence ne passera pas inaperçue au Grand Conseil où elle était entrée en 1966.

Vaudois, si nous étions... les premiers !

« Vaudois, si nous étions pour une fois les premiers », tel était le slogan invitant en 1959 les hommes de ce canton à voter OUI au suffrage féminin. « Les premiers », parce qu'ils avaient eu l'idée de poser la question sur le plan cantonal, en même temps que la votation fédérale.

Le 30 novembre prochain, les Vaudois auront à se prononcer sur la modification de la Constitution vaudoise par l'adjonction à l'article 2 d'une phrase garantissant l'égalité entre hommes et femmes. Avant la votation fédérale de l'an prochain sur l'article 4, cette votation cantonale est de la plus grande importance : elle permettra de tâter le pouls des citoyennes et des citoyens quant à leurs sentiments égalitaires.

L'ADF a décidé de reprendre le slogan : « Vaudois, si nous étions encore une fois les premiers ».

Simone Chapuis

Neuchâtel

La vétérane des ludothèques a cinq ans

Elle fut l'une des premières en Suisse romande, la ludothèque de La Chaux-de-Fonds. Née de l'initiative du groupe des consommatrices FRC de la ville, elle trouva son premier abri dans leur local. Mais, bientôt à l'étroit, elle émigra dans une petite boutique mieux centrée, s'assurant en même temps une autonomie matérielle et financière. Son activité sociale d'un nouveau genre sut capter l'attention de la commune qui lui prêta son soutien financier en prenant à sa charge la location et en lui adjugeant un statut propre, défini par ses activités. Les contributions de quelques particuliers, s'ajoutant au modeste montant du prêt des jeux, permettent à la ludothèque de couvrir les frais de réparations et de remise en état des jeux. De 180 familles qui en profitaient en 1977, leur nombre a passé à 394 actuellement. 800 jeux sont disponibles et 50 prêts se font en moyenne chaque après-midi d'ouverture. La variété des jeux est si complète qu'ils peuvent intéresser aussi bien les tout-petits que les adultes !

Pour la vie de la cité, la ludothèque de La Chaux-de-Fonds est devenue un facteur d'animation et d'éducation dont ne sauraient plus se passer ni les parents, ni les éducateurs.

25 ans au service du SAF

Le SAF (en termes plus explicites le Service d'Aide Familiale) du Val-de-Ruz a dignement fêté les 25 années d'activité de Mlle Haenni dans ce service. La présidente, Mme P. Duvoisin de Fontaines, lui a adressé les remerciements du comité.